

Compte rendu réunion DAM – OS du 13 mai 2020

participants FSU: JF Albert, P Bossée, Pascale Bozec, C Choltus
5 FO, 4 CGT, 2 UNSA, 2 CFDT

Dans son **introduction**, le DAM a notamment déclaré que la priorité pour les prochains mois serait de rattraper le retard pour les services des phares et balises et aussi particulièrement pour ceux de la formation professionnelle en matière de délivrance des titres avant la fin de l'année.

La DAM a également produit une fiche de recommandations pour le contrôle des activités maritimes par les unités littorales des affaires maritimes et cultures marines malgré que ces services soient en DDTM, sous l'autorité des préfets de département.

Points à l'ordre du jour :

• Unités du dispositif de contrôle et de surveillance (DCS) des affaires maritimes

Contrôle des activités maritimes en mer par les patrouilleurs et vedettes régionales :

La DAM prévoit une attestation d'embarquement transmise au commandant du navire et un questionnaire de santé qui sera à disposition du Médecin des Gens de Mer (MGM) au besoin. Nous rappelons à la DAM que le rôle du MGM est de statuer sur l'aptitude à la navigation mais que les fonctionnaires dépendent du médecin de prévention (Médecine du Travail). Ce questionnaire est directement calqué sur celui des marins professionnels (Nous sommes des fonctionnaires) et il bafoue le secret médical.

La note de la DAM prévoit pour limiter la promiscuité des agents dans les locaux des navires de réduire les équipages. Quelle sera la position des agents non retenus ? Seront-ils placés en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA), en télétravail ou en congé ? La DAM est en train de faire une analyse pour les agents qui sont soumis à un cadrage particulier du temps de travail et va saisir la Direction des Ressources Humaines (DRH) pour qu'elle rédige une note de cadrage nationale pour régler le problème.

La décision d'effectif sur les patrouilleurs est de :

- minimum 12 personnes pour effectuer une mission avec des contrôles.
- minimum 14 personnes pour effectuer une mission de recherche de migrants en mer.
- minimum 10 personnes pour effectuer une mission de transit (Sans contrôle).

A la vue du paragraphe ci-dessus, les patrouilleurs ne pourront embarquer que 10 ou 11 personnes. La DAM prévoit de déroger à cette décision d'effectif qui est un document de sécurité, pour pouvoir effectuer des contrôles. La DAM nous informe que la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) (Donneur d'ordre en matière de contrôle des pêches) ne souhaite pas revoir à la baisse ses objectifs de contrôle pour l'année 2020.

• Ateliers des phares et balises

Pas d'interventions particulières des OS, sauf que la DAM a précisé que l'Armement Phares et balises avait réuni son CHS et y avait présenté son plan de reprise d'activité.

• Lycées professionnels maritimes (LPM)

Participation de Pascale Bozec (Snetap-FSU) .

Le DAM a indiqué que la reprise n'a pas encore eu lieu pour les élèves et que les PRA (plans de reprise d'activité) des lycées sont en cours.pour organiser cette reprise qui devrait se faire le 2 juin pour la formation initiale et le 18 mai pour la formation continue.

M. Le Nozahic a complété en disant que les LPM suivent le cadrage de l'Éducation Nationale pour les lycées professionnels. La DAM a produit une note de cadrage qui doit servir de base aux Co-HS et CHS-CT informels des LPM, qui se sont tenus ou se tiennent cette semaine pour mettre en forme les protocoles de reprise d'activité. Il considère qu'il faut que nous ayons au minimum la même chose qu'à l'EN, sachant que seules les classes de terminales et de CAP2 reprendront début juin (si c'est confirmé fin mai), pour les formations STCW nécessaires à la validation des brevets (sauf le médical, reporté à l'automne) et les cours techniques.

La CGT a parlé des contraintes de l'hébergement à l'internat.

Le Snetap-FSU a remercié la DAM d'avoir fourni les infos le week-end dernier et de répondre à leurs questions au fil de l'eau. Il a relevé la demande de la DAM de privilégier les décrocheurs, avec laquelle ils sont bien entendu d'accord, mais qui va être compliquée à mettre en œuvre, car les enseignants fragiles et ceux ayant des enfants de moins de 16 ans ne seront pas présents en juin dans les lycées, et donc les emplois du temps pour ces élèves, issus de cursus et niveaux différents, ne seront pas simples à construire. Par contre, le fait de privilégier les formations STCW et techniques permettra d'avoir de plus petits effectifs, les limites étant que les configurations locales doivent permettre de respecter les 4 m² par élève et que le plan de reprise d'activité dans les ateliers se fasse en concertation avec les personnels. Le Snetap-FSU a dit qu'il était volontaire pour réussir la reprise et que ce serait un galop d'essai qui permettrait de repérer les points à améliorer pour la rentrée de septembre, mais que ce ne serait probablement pas parfait tout de suite et partout.

La Dam devrait produire une fiche conseil générale sur la reprise dans ces établissements.

La FSU a également demandé que les protocoles de reprise établis dans chaque lycée soient transmis aux représentants des OS CHSCT et CT des DIRM en précisant que cette reprise s'adresse à l'ensemble des personnels administratifs ou pédagogiques.

• Inspecteurs de la sécurité des navires et de la prévention des risques professionnels maritimes (ISNPRPM)

Beaucoup d'interventions sur les équipements de protection pour les agents qui montent à bord des navires : les OS demandent des masques FFP2 notamment du fait de la promiscuité, de la distanciation sociale à bord des navires difficile à respecter. Le DAM n'est pas d'accord et déclare qu'on n'est pas plus exposé qu'une secrétaire qui retourne au bureau....et que ces masques doivent être réservés aux soignants et à la protection de l'amiante. Il déclare que ce sont les Dirm qui doivent faire le programme de ciblage des navires à contrôler, si pb alors ne pas faire de visite si elle n'est pas possible dans un espace confiné... En résumé, une fois encore la DAM se décharge des responsabilités sur les Dirm. Les discussions DAM/OS ont été difficiles...